



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

SH

Date de l'annonce publique de la séance:  
12.03.2009

Date de la convocation des conseillers :  
12.03.2009

point de l'ordre du jour no:  
13

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 20 mars 2009

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, échevins, Hannen, Huss, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Limpach, secrétaire communal ff.

**Absents :** Tonnar, échevin, Maroldt, Snel, Roller, Jaerling, conseillers, Clement, secrétaire communal, excusés.

## Le Conseil Communal;

**Objet: Convention entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et Madame Joëlle SCHMIT concernant la rédaction du compte-rendu analytique**

Vu la convention du 6 février 2009 signée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et la dame Joëlle Schmit, née le 13 mai 1969 à Dudelange et demeurant 7, Tannenweg à Orscholtz en Allemagne ;

Vu les conditions et prestations fixées dans la convention ;

Vu l'article 3/0112/6143/014 des dépenses ordinaires de l'exercice 2009 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e  
à l'unanimité**

la convention précitée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et la dame Joëlle Schmit concernant la rédaction du compte-rendu analytique de la Ville.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 30/03/2009  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,